



HAL
open science

Le Conseil national de la Résistance

Claire Andrieu, Bruno Leroux

► **To cite this version:**

Claire Andrieu, Bruno Leroux. Le Conseil national de la Résistance. La lettre de la Fondation de la Résistance, 2013, 73, pp.V - VIII. <hal-03470586>

HAL Id: hal-03470586

<https://sciencespo.hal.science/hal-03470586v1>

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le Conseil national de la Résistance, une historiographie plurielle

Par Claire Andrieu avec la collaboration de Bruno Leroux

Depuis 1946, l'historiographie relative au Conseil national de la Résistance (CNR) s'est développée suivant des points de vue divergents. Le fait n'est pas étonnant, s'agissant d'une instance politique porteuse de différentes conceptions de la souveraineté nationale, du principe de représentation et du pouvoir exécutif. Le CNR était-il un « embryon de représentation nationale réduite » au pouvoir essentiellement consultatif, comme le disait sa charte constitutive, adoptée par ses membres le 27 mai 1943 ? Ou détenait-il le pouvoir à la fois représentatif (comme « expression complète et unique de la Résistance »), et le pouvoir exécutif (comme « gérant et organe provisoire de la souveraineté nationale »), ainsi que le voulait le texte que le Conseil adopta deux mois plus tard sur la proposition du Front National ? À l'inverse, était-il un simple organe de liaison entre la France Libre et la Résistance intérieure, à l'image des autres conseils nationaux de la Résistance institués dans les pays dont le gouvernement légal s'était exilé à Londres ? Ouvert dès le départ, le débat n'avait pas de raison de cesser après la guerre.

Toujours problématique lorsqu'il s'agit d'un mouvement clandestin, la question des sources a sans doute contribué à accentuer les divisions de l'historiographie. Les historiens-acteurs du CNR ou de la Résistance ont fait fonds sur leurs souvenirs et sur leurs propres archives. Aujourd'hui encore, certaines d'entre elles n'ont pas été déposées. Les historiens se sont donc reposés sur un mélange variable de témoignages oraux, d'archives déposées et de papiers temporairement confiés par les acteurs. Le caractère dispersé et parcellaire de la documentation n'a eu cependant qu'une influence seconde sur la diversité des analyses.

Création éminemment politique, le CNR a une histoire dominée par le fait politique au sens le plus large. De ce fait, chaque contexte politique général tend à susciter un ouvrage typique, emblématique de la période. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne des événements, l'historiographie se complexifie et les points de vue se déplacent mais sans qu'on constate un rapprochement notable des interprétations.



Coll. famille Corbin

Le 27 mai 1945, 48 rue du Four à Paris, commémoration de la création du Conseil national de la Résistance avec certains de ses membres. Debout Georges Bidault rend hommage à Jean Moulin, mort le 8 juin 1943, auquel il succéda à la tête du CNR dont un portrait est placé symboliquement à la place qu'il occupait.

La période de la Libération : le CNR, entre minimisation et empathie critique

Au-delà des nombreux témoignages de résistants qui paraissent en 1945 et 1946, deux publications peuvent être retenues pour leur statut analytique : un numéro des *Notes et études documentaires* paru en janvier 1946 ; et un livre d'*Histoire de la Libération de Paris*, paru la même année. Ces études se situent aux antipodes l'une de l'autre.

La première s'intitule *Esquisse d'une histoire de la Résistance Française*. Son auteure, Odette Merlat, est elle-même une ancienne résistante, membre de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF). Son texte paru en 1946 est anonyme. Rédigé au moment où le général de Gaulle est encore président du Gouvernement provisoire de la République française, et publié par La Documentation Française, un service rattaché au ministère de l'Information, il a probablement été relu avant la publication. Pierre Brossolette y apparaît à tort comme le principal artisan de l'unification de la Résistance, et le CNR comme un service parmi d'autres de l'État clandestin. Sorte d'échelon administratif, il ferait entrer la Résistance « dans sa phase administrative et officielle, où elle n'est plus tout à fait elle-même et où elle perd peut-être en dynamisme ce qu'elle gagne en cohérence ». La publication minimise ainsi le rôle du CNR et ne mentionne pas son programme.

À côté de cette mise entre parenthèses, l'analyse de la libération de Paris par Adrien Dansette offre un contraste saisissant. La comparaison est inégale parce que les 11 pages de la revue de la Documentation Française obligent à l'ellipse tandis que le livre de Dansette couvre plus de 400 pages, auxquelles s'ajoutent quelque 75 pages d'annexes documentaires. L'auteur a interviewé 260 témoins et a bénéficié des archives du CNR, du CPL (Comité parisien de la Libération) et du COMAC (Comité d'action de la Résistance, comité militaire du CNR).

Soulignant que l'insurrection eut « un immense retentissement moral », il insiste sur le rôle politique et symbolique de la Résistance. La qualité de cet ouvrage est de tenir ensemble les deux faces de la Résistance, ses conflits internes mais aussi

DR



Libération de Paris

La trêve qui survint pendant l'insurrection parisienne le 20 août 1944 donna lieu le lendemain à la seule réunion du CNR où l'unité résistante fut près de se rompre, mais tint bon, la décision de reprendre les combats étant finalement adoptée.

son unité. D'emblée, il pose les différents périmètres d'entente entre les résistants. Le plus large, celui de «l'insurrection nationale contre les maîtres étrangers», définit la Résistance elle-même; un consensus moins général se porte sur la «révolution politique», contre le régime de Vichy mais aussi contre les dérives de la III^e République et pour une IV^e République renouée. Enfin, une «fraction de la Résistance se propose d'accomplir une révolution sociale dirigée contre les maîtres de l'économie du pays».

Dans cet ouvrage, les heurts entre ces différentes tendances de la Résistance apparaissent en pleine lumière. Par exemple, reproduits en annexe, les procès-verbaux des séances du 20 et 21 août 1944 montrent la fracture entre partisans et adversaires de la trêve pendant les combats parisiens. Ce conflit a été surmonté comme les autres, par un compromis. Indirectement, le livre de Dansette illustre la culture du compromis que la Résistance a réussi à entretenir malgré les obstacles matériels de toute sorte que la clandestinité oppose à la négociation et à la délibération démocratique. L'impératif catégorique admis de tous étant l'unité de la Résistance.

La guerre froide: le CNR en miroir, sous-marin communiste ou pilote de la Résistance

La guerre froide entraîne une révision de l'histoire par ses protagonistes. Devenus des ennemis politiques, une partie des résistants se combattent par CNR interposé. La question qui les oppose est celle de l'influence des communistes dans le CNR dès sa création, dans son Bureau restreint à partir de l'automne 1943 et dans les commissions qu'il coiffait en 1944 (notamment le COMAC). Dans un camp, on trouve des gaullistes de la IV^e République comme Jacques Soustelle, ancien directeur général des Services spéciaux auprès du CFLN à Alger et membre du Rassemblement du Peuple Français (*Envers et contre tout*, 1950), ou Passy, ancien dirigeant du BCRA, avec ses *Missions secrètes en France* parues en 1951. Anti-communistes virulents, ils partagent la culture du complot que la pratique des services spéciaux développe. C'est Passy qui va le plus loin en publiant dans son ouvrage une lettre de Henri Frenay, le fondateur de Combat, dans laquelle celui-ci accuse Jean Moulin d'avoir été «l'homme du parti communiste». Ainsi, non seulement le CNR mais son principal artisan auraient été d'emblée des agents ou des instruments du PCF. Mais le principal metteur en scène de l'anti-communisme de guerre froide appliqué à la Résistance reste le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, notamment dans le volume 2 paru en 1956. Il y décrit la libération de Paris comme le moment du déploiement par le Parti communiste d'une stratégie de prise de pouvoir à la manière du coup de Prague. Les communistes auraient prévu de mettre en place un «gouvernement "populaire"» en se servant du CNR et en faisant place à de Gaulle dans ce gouvernement, «jusqu'au jour où serait établie la dictature du prolétariat» (p. 291-292). Mais, contrairement à Frenay, de Gaulle considère que c'est la disparition de Jean Moulin qui a «favorisé les intentions des communistes».

Le camp de l'anti-communisme rétrospectif n'est pas limité à une partie des gaullistes. Il s'étend à la mouvance socialiste, dont Henri Michel, ancien résistant et secrétaire général du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale fait partie. Son «Que sais-je» *Histoire de la Résistance*, paru en 1950, sera réédité presque tel quel jusqu'en 1984. C'est le premier à identifier le rôle de Jean Moulin comme «l'unificateur de la Résistance». Son arrestation aurait favorisé, écrit Michel six ans avant de Gaulle, «la mainmise du Parti communiste sur l'ensemble de l'organisation». Mais l'auteur en relativise l'impact: pour lui, le COMAC (la commission militaire du CNR composée de trois membres qui, au moment de la Libération, étaient unis sur le principe de l'insurrection à tout prix) ne jouait que le rôle d'une «commission de l'Armée au Parlement» (p. 105). Michel ajoutait: «En fait, la tâche essentielle» du CNR «fut d'établir un programme, le célèbre "programme du CNR"» (p. 49).

On voit que le débat ne se réduit pas à un duel gaullistes / communistes, contrairement à ce qui est assez souvent écrit. Mais la vision communiste fait presque symétrie à celle des gaullistes du RPF. Deux ouvrages en donnent une idée. En 1950, Jean Dautry, agrégé d'histoire et Louis Pastor, ancien dirigeant FFI dans le sud de la Seine-et-Oise, font paraître une *Histoire de la Résistance* en une cinquantaine de pages. On y lit que «de l'été 1943 au débarquement du 6 juin 1944, le CNR assure la direction de la Résistance française» (p. 30) et que le COMAC «dirige toute la lutte armée à l'aide d'un état-major national-FFI» (p. 32). Quant à la «libération économique et sociale de la grande masse de la population» promise par le programme du CNR, son projet en a été abandonné par suite du «sabotage» dont aurait fait l'objet l'action des ministres communistes, et du relèvement parallèle «d'une Allemagne non dénazifiée» (p. 49). Majoration du rôle militaire du CNR et minoration de la mise en œuvre du programme à la Libération répondent à la volonté d'amplifier tout à la fois la place du PCF dans la Résistance et celle des forces réactionnaires à la Libération.

La IV^e République finissante: le CNR symbole de l'unité résistante et du défaut de culture constitutionnelle

Un ouvrage très informé paraît en 1958, qui détonne dans le contexte de la guerre froide. Il s'agit de la thèse de droit de René Hostache, un ancien du mouvement Combat, devenu militant des Jeunes du RPF. Soutenue en 1956, la thèse a reçu de nombreux prix. Ce cumul de récompenses obtenues en 1957, avant le retour de De Gaulle, signale une certaine convergence de vues du monde académique avec le texte. Or René Hostache s'inscrit plus dans le sillage d'Adrien Dansette, pour qui l'unité l'a emporté sur la division, que dans celui du gaullisme de RPF. Il rejette notamment la thèse d'une majorité communiste au sein du Bureau du CNR.

L'explication de ce consensus tient sans doute au fait que l'ouvrage est gaulliste sur un autre plan, celui des idées constitutionnelles. Il n'impute pas les tensions survenues au sein du CNR aux menées du Parti

communiste, mais au fait que le CNR ait reproduit les défauts de la III^e République. Selon l'auteur, alors que toutes les tendances de la Résistance, sauf le PCF, disaient vouloir réformer le régime républicain dans le sens du renforcement du pouvoir exécutif, elles se comportaient de manière opposée: le CNR a «largement débordé le rôle consultatif qui lui était dévolu à l'origine, et, plus encore qu'un contrôle parlementaire, c'est, comme les Assemblées de la III^e République, une emprise qu'il cherche paradoxalement à exercer sur un exécutif dont le renforcement est cependant souhaité» (p. 451). Et l'auteur d'enchaîner: «Cette mauvaise habitude ainsi réintroduite dans nos mœurs politiques se transmettra par l'intermédiaire de la Consultative aux deux Constituantes et aux Assemblées de la IV^e République.»

Le rapprochement des gauches à la faveur de la bipolarisation de la V^e République: le CNR réunifié et son programme réévalué

À partir de 1965, avec la première élection présidentielle au suffrage universel, s'amorce un rapprochement des gauches qui va conduire après certaines péripéties à l'adoption du programme commun de 1972, puis à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, en dépit de la rupture de ce programme en 1977. L'historiographie de gauche subit l'influence de ce contexte.

L'historiographie communiste met alors en avant la pluralité des «grands courants» politiques représentés au CNR. En 1967, l'Institut Maurice Thorez fait paraître *Le parti communiste dans la Résistance*, ouvrage rédigé par un collectif comprenant des historiens comme Germaine Willard et Jean Gacon, et des acteurs de l'époque comme Henri Rol-Tanguy. Le CNR n'y a plus le rôle magnifié qui lui était donné en 1950. Il représente un compromis entre la nécessité pour la Résistance française de se présenter unie dans la diversité si elle veut exister aux yeux des Alliés, et le besoin «d'aboutir rapidement à une union efficace dans le combat national». L'ouvrage souligne aussi que le programme du CNR a reçu un début d'application, sous la pression du peuple. En 1976, dans le tome 5 de *La Résistance. Chronique illustrée*, un auteur issu de la même mouvance, Alain Guérin, amplifie encore l'effet du programme du CNR en qualifiant de «très importantes réformes démocratiques» (p. 379) les mesures adoptées par le Gouvernement provisoire.

Publiée au départ par deux anciens résistants, Henri Noguères et Marcel Degliame, *L'Histoire de la Résistance* en cinq volumes parus entre 1969 et 1981 traduit la même volonté de réunion des gauches. Noguères est au Parti socialiste et Degliame est un ancien militant de la CGT et du Parti communiste, parti qu'il a quitté en 1952. Ils critiquent au départ la lecture de guerre froide de l'action du CNR, en particulier celle de De Gaulle. Mais dans le volume paru en 1976, qui porte sur la période d'octobre 1943 à mai 1944, Noguères reprend l'analyse de la «colonisation» de diverses commissions du CNR par le PCF. Il considère néanmoins qu'avant mai 1944, le noyautage du Bureau du CNR n'est «pas évident». Dans le volume suivant, Degliame exprimera

en annexe son désaccord, rejetant la thèse d'un « complot » communiste, mais laissant néanmoins son nom sur la couverture de l'ouvrage.

La focalisation du débat sur le combat des chefs : l'enjeu politique de l'unification

Trente ans après les faits et pour une vingtaine d'années, la querelle des chefs de la Résistance qui s'était développée au moment de la création du CNR a ressurgi sur la scène publique. Ses principaux acteurs ont été Henri Frenay, relayé avec des nuances par Claude Bourdet son ancien adjoint à Combat, et Daniel Cordier, le secrétaire de Jean Moulin, pour son chef. Les mémoires de Frenay, parus en 1973, *La nuit finira*, reprenaient la thèse de Jean Moulin agent du PCF, que l'auteur réitérait dans *L'énigme Jean Moulin*, publiée en 1977. Sans l'approuver sur ce point, Bourdet, dans *L'aventure incertaine* (1975) soutenait la thèse du noyautage du Bureau du CNR par les communistes. Cordier répondait en publiant en 1983 un petit livre *Jean Moulin et le CNR*, puis de volumineux ouvrages, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon, 1989-1992*, puis *Jean Moulin, la République des catacombes, 1999*.

C'est un débat fondamental qui a opposé Jean Moulin à Pierre Brossolette et Henri Frenay. La question était de savoir comment structurer un mouvement social, multiforme et clandestin. Faute de précédent historique, il fallait innover. Comment ? La création simultanée du CNR et de l'Armée secrète (AS) par fédération des forces résistantes avait déclenché de furieuses discussions. Pionnier de la Résistance en zone Sud, Frenay acceptait difficilement la perte d'autonomie que représentait l'intégration des mouvements dans un organe national présidé par un représentant du général de Gaulle. Le particularisme de certains mouvements de résistance redoubla de vigueur quand il fut question d'adjoindre les partis politiques à l'organe national de représentation. Le rejet de la III^e République par les résistants en raison de son impuissance face à l'Allemagne entraînaient souvent aussi celui des partis politiques. Le meilleur porte-parole de ce point de vue était un agent de la France Libre, Pierre Brossolette, militant SFIO d'avant-guerre, qui dans un article publié à Londres en 1942 (*La Marseillaise*, 27 septembre) avait présenté les Français comme « tout à fait détournés » des partis politiques et divisés « seulement entre résistants et collaborationnistes, en d'autres termes entre gaullistes et traîtres ». Il considérait la reconstitution des partis politiques comme « désastreuse » et préconisait un vaste rassemblement national derrière le général de Gaulle et dans lequel se foudraient « les espèces de « familles » spirituelles et sociales que représentaient tant bien que mal les anciens partis politiques ». La position de Brossolette, qu'il défendit contre Jean Moulin, était cependant contrebattue par les socialistes, qui jouèrent un grand rôle dans l'adoption de la configuration finale du CNR.

La raison de l'« anti-partisme » de certains mouvements résidait aussi dans la non reconstitution



Musée de l'Ordre de la Libération

Pierre Brossolette

Pionnier de la Résistance ayant rejoint Londres en 1942, de retour en métropole l'année suivante pour coordonner les mouvements de zone nord puis pour accompagner le successeur de Jean Moulin, Pierre Brossolette fut arrêté et se suicida dans les locaux de la Gestapo. Il fut en 1943 aux côtés de Moulin un acteur de l'unification. Dans les années de la Libération, sa notoriété dépassait celle de Jean Moulin.

des partis politiques du centre et de droite dans la Résistance. Seuls les partis socialiste et communiste s'étaient effectivement reconstitués dans la clandestinité. La *Realpolitik* internationale, la nécessité de faire apparaître de Gaulle comme soutenu par l'ensemble des forces politiques et syndicales si l'on voulait que les Alliés l'acceptent à Alger, eut finalement raison de l'anti-partisme. Il ressurgit rétrospectivement à l'égard du CNR dans les années cinquante quand le spectacle du gouvernement d'Assemblée sous la IV^e République réveilla son souvenir, et de nouveau, après 1972, lorsque la conclusion du programme commun de 1972 réactiva l'anti-communisme de Frenay, et, avec lui, l'hypothèse d'un Jean Moulin crypto-communiste.

Les années 1980 : la réévaluation du programme face à la crise de l'État-providence

Parus en 1984 et 1987, deux ouvrages ont entrepris pour la première fois l'analyse du programme du CNR et de son impact sur les réformes de la Libération. L'auteur de ces lignes a rédigé le premier, intitulé significativement *Le programme commun de la Résistance*, et le second a été conçu et codirigé par Antoine Prost : *Les nationalisations de la Libération, de l'utopie au compromis*. Ces études s'inscrivent dans le contexte de la venue de la gauche au pouvoir en 1981, et aussi dans celui du tournant néo-libéral effectué en Angleterre dès 1979 et amorcé en France en 1984. D'une résurgence de la politique de nationalisations à

son désaveu silencieux puis à son annulation par une politique de privatisations, les années 1980 offraient matière à la réflexion.

En étudiant la genèse du programme, Claire Andrieu a montré comment sa négociation a duré près de neuf mois dans la clandestinité. Elle analyse ce processus à la fois comme une performance de la culture démocratique, qui avait subsisté malgré les obstacles de la clandestinité, et comme un effet de la culture politique nationale issue de la Révolution de 1789 et transmise en héritage sur les bancs de l'école de la III^e République. Unité de la Résistance par le compromis, tel était l'impératif communément partagé. Ardemment discuté, le programme se compose de deux parties : un « plan d'action immédiate » et des « mesures à appliquer dès la libération du territoire ». Au cours des débats, les deux parties ont subi une sorte de chassé-croisé : la première est devenue moins insurrectionnelle et plus clairement pluraliste par intervention de la gauche non communiste qui redoutait l'influence grandissante du PCF ; et la deuxième partie a pris un tour réformiste plus radical pour satisfaire le centre de gravité de l'opinion résistante qui évoluait rapidement vers la gauche.

L'importance des réformes réalisées à la Libération est soulignée dans *Les nationalisations de la Libération*. Les années 1944-1946 constituent sans doute la période la plus réformatrice de l'histoire de la République. L'ouvrage laisse de côté la thèse de la Résistance « trahie » ou celle de la « Restauration », qu'elle soit défendue par un courant marxiste ou inspirée par la nostalgie de la pureté du combat résistant. Surtout, *Les nationalisations de la Libération* font leur place à l'élan politique et à la poussée sociale sans pareil que la fin de l'Occupation et du régime de Vichy ont libérés brusquement. Ce phénomène socio-politique issu de la Résistance a fait que le peuple dans ses profondeurs s'est retrouvé en 1944 plus à gauche qu'il n'avait jamais été. Catalyseur d'un mouvement social quasi généralisé, et vecteur aussi, par suite de la composition pluraliste du CNR, d'une transition démocratique transpartisane, le programme du CNR a été un acteur de plein exercice des années de la Libération. S'il n'avait été que le simple projet d'une époque, déjà esquissé avant la guerre dans les milieux technocratiques, dans ceux de gauche et même à travers le *New Deal*, il n'aurait pas eu le même impact. En faisant la place à la Résistance comme mouvement social, *Les nationalisations de la Libération* se différencient des ouvrages de François-Georges Dreyfus (*Histoire de la Résistance*, 1996, p. 397) et, à un moindre degré, d'Olivier Wieviorka (*Histoire de la Résistance*, 2013, p. 476-479), qui relativisent le rôle joué par le programme.

À l'heure de l'Union européenne : la comparaison internationale fait ressortir l'exception française

L'accélération de la construction européenne dans les années 1980 a soulevé par contre-coup la question des relations entre la Résistance et l'Europe. C. Andrieu (1984) et Veronika Heyde (*De l'esprit de la Résistance jusqu'à l'idée de l'Europe*, 2010) montrent que, né à l'heure de l'Europe allemande, le CNR était peu enclin aux transferts de souveraineté.

Proposé en janvier et juin 1943, le projet socialiste de «Super-État» auquel «les nations remettront une partie de leur souveraineté», fut écarté d'emblée.

L'idée d'étudier la Résistance à l'échelle européenne est plus ancienne puisque le premier livre sur *La Résistance européenne* est paru en 1960. Cependant les ouvrages sur ce thème ont souvent présenté des juxtapositions de cas nationaux plutôt que des comparaisons actives. Avec «La France à gauche de l'Europe», C. Andrieu mène une première comparaison dans un numéro spécial du *Mouvement social* (janv.-mars 1986) présenté sous la direction d'Antoine Prost. En mettant en place et

à la fois les quatre réformes de structure discutées à l'époque et préconisées dans le programme du CNR (nationalisations, Plan, sécurité sociale, comités d'entreprise), la politique française va plus loin dans la réforme économique et sociale que celle des pays voisins. En 2000, en étudiant «La spécificité de la Résistance dans une perspective internationale», Philippe Burrin inaugure la comparaison des unifications sur le terrain politique (in *Jean Moulin face à l'Histoire*), analyse prolongée en 2006 par C. Andrieu dans «Résistance et libération» (*Dictionnaire historique de la Résistance*, 2006). La «chance» de la Résistance française fut d'avoir à s'opposer à la fois à l'occupant,

à un gouvernement d'usurpation, et même aux Alliés dans une certaine mesure: situation qui a entraîné sa radicalisation «souverainiste» et renforcé son processus d'unification.

Cette revue des positions historiennes relatives au CNR et à son programme n'est pas exhaustive. Elle vise à donner le sens de débats historiographiques parfois complexes et souvent vifs, même soixante-dix ans après les faits. Le panorama montre que le débat se poursuit depuis l'origine, et que l'idée que l'histoire de la Résistance ait pu faire l'objet d'une récupération durable par une mémoire hégémonique, gaulliste ou communiste, n'est pas vérifiée. ■

Pour approfondir

Bibliographie sélective

■ Synthèses à but pédagogique :

Le Conseil national de la Résistance, Association civisme et démocratie (CIDEM), coll. Repères pour Éduquer, 2013 [texte rédigé par Laurent Douzou ; disponible en commandant sur le site www.cidem.org]

« La création du Conseil national de la Résistance, un événement symbolique majeur », par Claire Andrieu, *Les Chemins de la mémoire*, dossier du numéro 236, mai 2013

■ Pour replacer le CNR dans un contexte général

Jean-Pierre Azéma (dir.), *Jean Moulin face à l'Histoire*, Flammarion, 2000. (contributions sur la question de la singularité du CNR en Europe)

François Marcot (dir.) avec la collaboration de Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire historique de la Résistance française*, Robert Laffont, collection Bouquins, 2006 [articles de Claire Andrieu : « Résistance et Libération », « La Résistance dans le siècle », « État clandestin », « République », « Conseil national de la Résistance », « Conseil national de la Résistance : première réunion », « Programmes de la Résistance », « Lieu de mémoire : le programme du CNR »]

■ Sur la création du CNR et le rôle de Jean Moulin

Jean-Pierre Azéma, *Jean Moulin, le politique, le rebelle, le résistant*, Perrin, 2007

■ Sur le fonctionnement du CNR après la mort de Jean Moulin

Claire Andrieu, « Le Conseil national de la Résistance, une dynamique », in Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Peschanski et Dominique Veillon (dir.), *La Résistance et les Français : villes, logiques et centres de décision*, Paris, IHTP, CNRS, 1995, p. 285-298.

Claire Andrieu, « Le Conseil national de la Résistance et les logiques de l'insurrection résistante », in Fondation Charles de Gaulle, Serge Berstein, Louis Favoreu et Odile Rudelle (dir.), *Le rétablissement de la légalité républicaine (1944)*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 299-355. Réédité in Maurice Vaïsse (dir.), Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle et la Libération*, Paris, Complexe, 2004, 221 p.

■ Sur le programme du CNR et son application

Claire Andrieu, *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Préface de René Rémond, Paris, Les Éditions de l'Érudit, 1984, 212 p. (étude la genèse du programme et le replace dans l'histoire longue des programmes communs)

Claire Andrieu, « Le programme du CNR, programme de la Résistance et projet d'une époque », in *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ?*, textes rassemblés et édités par Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien et Anne Simonin, éditions du mémorial de Caen – CRHQ/CNRS – Université de Caen, 2006, p. 103-109.

Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost (dir.), *Les nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1987, 392 p.

■ Un témoignage sur la création du CNR :

Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, Gallimard, 2009 (par l'ancien secrétaire de Moulin, une mise en récit écrite à plusieurs mains, mêlant souvenirs et informations tirées des archives)



Sitographie

■ Exposition virtuelle : « Le Conseil national de la Résistance »

Dans le prolongement de ce dossier thématique, une exposition virtuelle consacrée au Conseil national de la Résistance est en ligne sur le site du Musée de la Résistance en ligne (www.museedelaresistanceenligne.org). Celle-ci vous permettra d'accéder à des archives (souvent très peu connues), récoltées grâce au travail des équipes départementales ayant élaboré les CD-ROM de la collection « Histoire en mémoire 1939-1945 ».

L'exposition virtuelle en trois parties évoque la nécessité et les premières tentatives d'unification de la Résistance (création des MUR, mission Arquebuse-Brumaire...), la création et le fonctionnement du CNR, son rôle et l'élaboration du Programme d'action de la Résistance.

Le Musée de la Résistance en ligne étant un site contributif, nous vous invitons à nous envoyer des exemples d'exploitation pédagogique que nous pourrions, avec votre accord, mettre en ligne.